



**ENGAGÉ·ES
AU QUOTIDIEN**

CSASD-25 du 6 février 2026

DÉCLARATION PRÉALABLE FSU

Nous ne pouvons pas démarrer nos discussions autrement qu'en évoquant la triste actualité avec beaucoup d'émotion : une enseignante a encore été victime d'une agression des plus violentes. A l'émotion succède la colère, la colère face à des situations qui se répètent, d'une certaine impuissance ressentie par les personnels de nos EPLE, de l'inquiétude que certains peuvent éprouver, au quotidien, avec un sentiment d'impuissance, comme notre organisation n'a de cesse de le répéter en F3SCT. Les déclarations compatissantes se multiplient mais les moyens diminuent : où sont les personnels supplémentaires, indispensables pour espérer établir, si ce n'est un climat favorable au travail, au moins une situation sécurisée ? Devons-nous nous résoudre à multiplier les minutes de silence dans les années à venir ?

Une fois de plus, cela va devenir une habitude, la préparation de rentrée se déroule dans le cadre d'une grande instabilité politique et administrative accompagnée de chiffres fluctuants. Nous n'allons pas lister les annonces, contre-annonces de ces dernières semaines mais regardons la finalité : -64 postes pour notre académie, et, en ce qui nous concerne, - 451 heures allouées pour - 214 élèves (de janvier 2025 à janvier 2026).

Certains établissements ont reçu une dotation en très forte baisse, quelle que soit leur situation (Education prioritaire, collège de centre-ville, secteur rural, petits établissements...) et, pour certains, l'inquiétude est grande, une inquiétude qui concerne l'emploi, avec de nombreuses suppressions de postes à venir, l'inquiétude quant à l'offre pédagogique des établissements, qui de plus en plus essaient juste de fonctionner dans des conditions acceptables en ouvrant des classes afin de limiter au maximum les sur-effectifs, ce qui, de fait, limitent les possibilités offertes par l'autonomie : l'AP, les groupes, les bilangues, LCE, les projets... Il est temps que l'on échange autour d'une problématique importante : les effectifs. 30 élèves dans une classe de collège, c'est trop, 25 élèves en éducation prioritaire, c'est trop, et pourtant ces seuils, certes non réglementaires, sont souvent mis à mal. La baisse démographique, qui, justifie, en moyenne, la suppression d'1ETP pour 7/8 élèves en moins , devrait, au contraire, être utilisée pour améliorer les conditions d'apprentissage de nos élèves en diminuant les effectifs par classe et non servir des économies.

Nous faisons face, dans nos classes, à des difficultés de plus en plus grandes et diverses. Les élèves dit « à besoin particuliers » sont de plus en plus nombreux

dans nos classes, la difficulté scolaire est grande, et ce n'est pas en les entassant dans les salles de classe que nous pourrons espérer des évolutions positives : les personnels s'épuisent, le discours institutionnel et les plans/réformes imposés régulièrement et censés régler tous les problèmes ne font qu'exacerber l'incompréhension et la fatigue des personnels ! Prenons l'exemple des groupes de besoins, brutalement supprimés – beaucoup de travail et d'énergie auraient été épargnés si notre organisation syndicale avait été entendue dès le départ. À la place surgit le plan « 800 collèges », censé expliquer aux équipes des établissements comment déployer une pédagogie efficace... sans un moyen supplémentaire, voire même avec beaucoup de moyens en moins (Sochaux, Audincourt en particulier). Les personnels s'épuisent (bis) et se sentent souvent seuls face à une politique hors-sol qui régulièrement remet en question et leur travail et leur liberté pédagogique.

Cette attaque frontale contre un service public d'éducation digne de ce nom justifiait, a minima, le boycott des instances par les organisations syndicales, qui ne sauraient en aucun cas être tenues pour responsables ni des saignées budgétaires imposées, ni de la manière dont ses instances sont maltraitées. S'il faut justifier davantage ce boycott, nous pourrions ajouter l'absence de communication des informations demandées en GT, à l'exception du nombre de divisions calculées.

Mais avançons : suite aux CSASD des autres départements, des sujets doivent être abordés :

- Notre académie a vu sa baisse de moyens réduite de 70 à 64 postes, suite aux différentes annonces ministérielles, pour autant la dotation horaire ventilée dans nos collèges n'a pas évolué ? Le Doubs n'a pas obtenu une augmentation du nombre d'heures alloué ?
- Un département a fait le choix d'augmenter la dotation des établissements pratiquant l'inclusion des élèves de 6ème SEGPA. Nous aimerais que cette avancée soit étudiée pour notre département.
- En Haute-Saône, département n'ayant aucun établissement dans le « plan 800 collèges », le choix a été fait de soutenir les collèges ayant des taux de réussite faibles au DNB en leur donnant des moyens supplémentaires, là où les 6 établissements du Doubs, chanceux bénéficiaires du « plan 800 collèges » devront faire avec l'enveloppe initiale.

Nous savons que la situation de chaque établissement est suivie attentivement par les services, et que des modifications auront lieu lors de la phase d'ajustement, nous constatons d'ailleurs que cette phase d'ajustement concerne de plus en plus d'établissements d'année en année, ce qui crée des difficultés, l'enveloppe budgétaire n'étant pas suffisante. Cela nous amène à nous interroger sur la méthodologie employée pour calculer les prévisions d'effectifs, point de départ des calculs de dotations.